



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

ROÇÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES

DU 7 JANVIER 2026

Membres présents : Gilbert Le Gall, Gilles Cunit Ravet, Max Gouès, Philippe Ollivier.

Membre excusé : Glenn Le Saout.

Soutien technique et administratif: Jérémy Laot et Stéphanie Serre

Réunion à Châteaulin.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

2° litiges

Match U15 D4 du 20/12/2025 Pont l'Abbé 2 vs Ploneour FC

Après examen des réserves d'avant match du Ploneour FC, jugées recevables sur le fond et la forme, concernant la qualification et la participation de 5 joueurs de Pont l'Abbé 2 FC ayant joué avec des équipes supérieures le match précédent alors que celles ci ne jouant pas ce jour, la commission décide, de donner match perdu au club de Pont l'Abbé 2 et d'appliquer une amende forfaitaire de 100 euros (article 86-2)

Pont l'Abbé 2 : 0 but pour 3 buts contre 0 point

Ploneour FC ; 3 buts pour 0 but contre 3 points

La présente décision est susceptible d'appel en 2ème instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la LBF

Match U15 D2 du 20/12/2025 SC Morlaix 2 ESY Ploudaniel

Suite à la réception d'un courrier émanant de l'ESY Ploudaniel précisant que l'équipe du SC Morlaix 2 n'était pas présente sans prévenir son adversaire et qu'aucune FMI n'a été faite faute d'éducateur présent, la commission décide de donner match perdu par pénalité au club fautif à savoir et d'appliquer une amende forfaitaire de 100 euros et le remboursement des frais de déplacement de L'ESY Ploudaniel



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Sc Morlaix 2:: -1 pt, 0 but pour, 3 buts encaissés
ESY Ploudaniel: 3 pts, 3 buts pour, 0 but encaissé

La présente décision est susceptible d'appel en 2ème instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

Match U1 D du 20/12/2025 Sc Morlaix 2 - Plouguerneau

Après examen de la feuille de match papier “ un torchon” transmise à l'issue de cette rencontre, il s'avère que de nombreux éléments importants manquent: numéro du match/ poule/journée/nom des arbitres assistants , de l'arbitre / leur numéro de licence

La commission décide d'appliquer une amende forfaitaire de 30 euros comme feuille de match non recevable

La présente décision est susceptible d'appel en 2ème instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

3 °Championnat

Après réception de feuilles de match **juste** avant la clôture, la commission entérine les résultats et les classements de la première phase, puis compose les groupes de la deuxième phase. Dans la mesure du possible, il a été tenu compte des anciens et nouveaux desideratas.

La numérotation a été établie mercredi 7 janvier.

Le calendrier sera en ligne au plus tard le 9 janvier et le 12 janvier pour les U15 D2/D3

Début de la seconde phase des championnats samedi 17 janvier.

Catégorie U14 : 64 équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 Groupes de 10 équipes

D3 5 groupes de 6 équipes et 1 groupe de 5 équipes

Catégorie U15 : 87 équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes



D2 2 Groupes de 10 équipes

D3 4 groupes de 6 équipes

D4 3 groupes de six équipes et 1 groupe de 5 équipes

D5 1 groupe de 6 et 1 groupe de 5

Catégorie U16 : 39 Équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 groupes de 10 équipes

D3 1 groupe de 10 équipes et 1 groupe de 9 équipes

Catégorie U17 : 63 équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 Groupes de 10 équipes

D3 2 groupes de 8 équipes et 1 groupe de 7 équipes

Catégorie U18 : 20 équipes.

D1 2 Groupes de 10 équipes.

Remarque

Deux équipes d'un même club ne pourront participer au championnat dans une même division sauf pour la dernière division des championnats de District qui devront les incorporer dans des groupes différents. **Dans ce cas de figure seule l'équipe supérieure dans l'ordre hiérarchique (N° équipe) pourra prétendre à une éventuelle accession.**

4° Coupe

32ème de finale de la coupe Gambardella(10 ou 11 janvier)

Notons la présence de 3 clubs finistériens à ce stade de la compétition le Stade Brestois affrontera le SCO Angers, le FC Landerneau EA Guingamp et Plabennec le FC Nantes. Tous nos encouragements à eux

U18 5 poules de 4 équipes avec un brassage nord/sud

U14 Tour préliminaire avec 64 équipes (32ème de finale)

matchs le 31 janvier à 15 heures



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

RAPPEL

Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes.

En outre ne peut participer à un match de coupe de District, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat régional Jeunes et coupe Région Bretagne Jeunes.

Les feuilles de matches comportant des équipes 2 ou 3 seront donc systématiquement contrôlées.

Concarneau n'intègre pas la coupe U14 car ils ont participé à la coupe U13

5° Forfaits :

Forfaits généraux : Fc Plougastel U15D3

Forfaits occasionnels : Voir liste en annexe : 5 forfaits enregistrés.

Amendes à mettre au compte des clubs en conséquence.

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER